

3 septembre 1998 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Discours de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur le développement des relations économiques entre la France et l'Ukraine, l'implantation d'entreprises françaises et le soutien des institutions financières internationales, Kiev le 03 septembre 1998.

Monsieur le Président,
Messieurs les Ministres,
Messieurs les Chefs d'entreprise ukrainiens et français
Mesdames et Messieurs,

Je suis heureux, M. le Président, cher Ami, de me trouver parmi vous, à l'occasion de ma visite en Ukraine, et de pouvoir rencontrer ne serait-ce que rapidement les responsables économiques, les représentants des milieux d'affaires et les chefs d'entreprises de nos deux pays.

Monsieur le Président, je vous remercie de votre accueil et de m'offrir l'occasion d'aborder ensemble nos relations économiques et ce que nous pouvons faire pour les développer.

Je souhaite que les entreprises françaises s'intéressent davantage à votre grand pays dont le marché est comparable à celui de la France et qui possède une forte tradition à la fois agricole et industrielle.

Les entreprises françaises sont d'ores et déjà présentes dans de nombreux domaines, tels que les télécommunications ou l'agro-alimentaire et d'autres encore. Elles sont actives dans le commerce. Elles ont des projets d'investissement. Nos banques jouent un rôle majeur dans les transactions économiques et commerciales.

Je sais aussi que les entrepreneurs français recherchent avec vous des possibilités de coopération étendue. Ils acceptent de transférer leurs technologies. Ils ont la volonté d'aborder avec vous les marchés tiers.

A cet effet, la France et l'Ukraine ont mis en place un dispositif d'accords à la disposition des entreprises. La première commission mixte s'est déroulée au début de l'année. Elle a été un succès. Des instruments juridiques ont été élaborés ou sont en préparation dans des domaines spécifiques, comme l'agriculture et l'énergie. Ils viennent compléter notre traité d'amitié et de coopération, signé au lendemain de l'indépendance. Ce volet juridique se développe, et je me réjouis que cette visite permette la signature de plusieurs accords qui permettront de renforcer nos relations. Je pense notamment aux deux accords sur l'utilisation et la sécurité de l'énergie nucléaire et plus largement sur l'accord concernant l'énergie.

Dans le domaine des hautes technologies tel que le domaine spatial ou l'aéronautique, nous avons appris à nous connaître. Nous sommes aujourd'hui des partenaires potentiels pour une vraie coopération.

Deux domaines méritent une attention particulière. Celui de l'énergie d'abord où de très nombreuses entreprises françaises sont présentes dans le secteur nucléaire, non seulement pour aider, dans toute la mesure du possible, à effacer les terribles conséquences de la catastrophe de Tchernobyl, mais aussi pour développer, selon les normes de la plus grande sûreté, une source d'énergie qui peut apporter à l'Ukraine plus d'indépendance et de sécurité. Dans le domaine des

hydrocarbures ou de l'électricité, les entreprises françaises peuvent également mettre leur expérience reconnue à votre service.

Il est un autre domaine dans lequel la France dispose d'un vrai savoir-faire, c'est celui de l'agriculture et de l'industrie agro-alimentaire. L'Ukraine, comme la France, est un pays agricole. Ensemble, nous pouvons faire de grandes choses, d'abord pour satisfaire les marchés européens, mais aussi les marchés mondiaux, où la demande est croissante.

Le développement de notre coopération passe par le renforcement de l'environnement juridique qui doit être stable et prévisible pour assurer le développement du secteur privé. Il passe aussi par la poursuite et l'approfondissement des réformes entreprises depuis 1991.

La France est aux côtés de l'Ukraine pour l'accompagner sur la voie des réformes. Elle souhaite que les réformes courageuses mises en œuvre reçoivent l'impulsion nécessaire. C'est la condition indispensable pour que l'Ukraine assure durablement sa stabilité monétaire et financière.

Les institutions financières internationales ont accompagné l'effort de l'Ukraine et sont prêtes à poursuivre leur soutien. La France plaide en ce sens auprès du FMI, de la BERD ou de la Banque Mondiale. Elle plaidera aussi à l'intérieur de l'Union européenne, pour que l'aide de l'Union accompagne mieux les réformes entreprises.

Les Ukrainiens doivent s'engager résolument dans la voie d'un programme économique solide avec le soutien du FMI afin de mettre en place une économie moderne et compétitive. Cette voie est difficile, je le sais. Mais c'est la seule qui assure les intérêts à long terme de l'Ukraine.

Ce qui nous réunit aujourd'hui M. le Président, c'est une même volonté de progresser dans nos relations économiques et commerciales. Un grand espoir nous porte : celui de réunifier notre continent dans une prospérité partagée. C'est une vaste tâche qui exige beaucoup de courage et d'innovation. Je suis certain que l'Ukraine et la France sauront, ensemble, en donner l'exemple. Je vous remercie.